

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

La FCPE n'est pas une association familiale.
L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



Étiez-vous adhérents l'année dernière ? Oui Non

Conseil local de : _____

Année scolaire : 20..... / 20.....

Nom et prénom du parent adhérent 2 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents - 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle⁽²⁾ : _____ 20,00 €
(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion du second parent : _____ 6,00 €

Adhésion de soutien : _____ €

Je cotise déjà auprès du conseil local de : _____
Précisez lequel : _____

Je ne verse que la part locale : _____ €

Je soutiens le conseil local par un don de : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

FCPE 80 - CDPE de la SOMME

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

Siège : 161, rue Delpech - Apt 12
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 92 51 09

Mail : cdpe@fcpe80.fr - Site : 80.fcpe-asso.fr

@fcpe_somme

/facebook.com/fcpe80

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30

AVANTAGE LIVRES

9, rue Dupuis - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 92 67 88
Mail : bal@fcpe80.fr

Horaires d'ouverture au public :
mercredi de 14 h à 18 h / samedi de 9 h à 11 h 30

Pour l'intérêt des enfants...

- Dans les écoles, les collèges et les lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline, C.E.S.C...
- Dans l'accompagnement des familles, dans leur relation avec l'institution (enseignants, directeur d'école, chef d'établissement...).
- Dans les commissions municipales : commission de dérogation, commission restauration...
- Dans les commissions départementales : MDPH, CDEN, affectation, bourses, appel...
- Dans la formation des parents d'élèves adhérents, délégués, élus...
- Dans les discussions avec les pouvoirs publics (Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).
- Dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves, bourses aux livres, aux fournitures, mise en place de salle de parents...
- La FCPE80 et les Conseils Locaux ont signé la convention d'utilisation de la carte **génération HDF** du Conseil Régional. Sur trois ans, ce système permet la quasi-gratuité des manuels scolaires.



Je souhaite*

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle élémentaire

Nom de l'école : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.